

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 02 Mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le Mardi 02 Mai 2017 à 18H30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS)

Date de la convocation :

24 avril 2017

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|-----------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférent au Comité Syndical | En exercice | Qui ont pris part à la délibération |
| 11 | 12 | 11 |

Présents : Mme CORDEVANT, M. COUTEAU, M. BEAUDON, M. BODA, M. CHENU, M. ENGRAND, M. GAGE, M. LEFEVRE, M. PAUWS, M. RAVERDY, M. TORDEUX.

Absents excusés : M. BUREAU, Mme HUGE, M. LEMOINE, M. PAILLETTE

| | |
|---|----------------|
| Modifications sur le réseau des Transports Urbains Soissonnais – Avenant N°14 au marché « Exploitation des Transports Urbains ». | Rapport |
| | N°11 |

A la demande de personnes dont les enfants fréquentent l'école de la Gare, l'Association du quartier de la Gare a exprimé différents souhaits cherchant à améliorer les déplacements en bus (ligne 14) de certains écoliers.

Aujourd'hui, le SITUS est en mesure d'apporter les modifications suivantes sur la ligne n°14 pour répondre aux demandes de l'Association du quartier de la gare:

- le service de 8h16 au départ de la gare SNCF peut être avancé de 6 minutes; ce qui permettra une arrivée toujours en gare à 8h25,
- le service au départ de l'Hôtel de Ville à 12h07 s'arrêtera désormais à la gare SNCF à 12h18. Ce service continuera son trajet au-delà de l'arrêt "Jean Mermoz" pour se prolonger jusqu'à la gare où il arrêtera sa course à 12h33,

Ces modifications pourront intervenir à compter de la rentrée scolaire 2017-2018 soit le 04 septembre 2017.

Ces modifications de réseau impliquent un allongement kilométrique de **163,449 kilomètres** jusqu'à la fin du contrat (31 décembre 2017) répartis comme suit :

- desserte de la gare avec la course de 12h07 : +0,406 km/jour soit 40,194 km sur la période du 04 septembre 2017 au 31 décembre 2017,
- Retour à la gare à 12h33 : +1,245 km/jour soit 123,255 kms sur la période du 04 septembre 2017 au 31 décembre 2017.

Ces dispositions feront l'objet d'une information auprès des usagers et seront communiquées à l'exploitant du réseau. Elles figureront dans le Guide Tus 2017 / 2018.

Ces modifications doivent faire l'objet d'un avenant N°14 au marché d'exploitation des transports urbains signé le 20 Juillet 2009.

Cet avenant, auquel il faut ajouter les treize précédents, entraînent une augmentation de **7,570 %** de la valeur initiale du marché. Il est à préciser que l'avenant n°12 accusé une augmentation de 7,567% qui avait été arrondi à 7,57%.

Aussi, la Commission d'Appel d'Offres a dû être consultée afin d'émettre un avis. Celle-ci a donné un avis favorable à cet avenant N°14.

Il est demandé au Comité Syndical de donner son accord.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- Donne son accord aux modifications ci-dessus définies,
- note que celles-ci entraînent une augmentation kilométrique de + **163,449 Kilomètres** jusqu'à la fin du contrat,
- prend acte que la Commission d'Appel d'Offres a émis un avis favorable à cet avenant,
- autorise le Président à signer l'avenant N°14 au marché d'exploitation des transports urbains signé le 20 Juillet 2009,

Vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 04 Mai 2017
Pour extrait conforme,

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
- 4 MAI 2017



D.S